



A V I S

- Vu le Code Electoral et notamment son article L.19-III,
- Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine n° DCL / BRGE n° 2022-24 du 31 Janvier 2022 désignant les membres de la Commission de Contrôle de la commune de Garches,

Dans le cadre des élections législatives des 12 et 19 Juin 2022, la Commission de Contrôle des listes électorales de la commune se réunira :

Le Jeudi 19 Mai 2022 à 16 heures 30
En Mairie de Garches – 2 rue Claude Liard
Salle Barruet

Celle – ci est composée de :

- Monsieur Allain MAIRE, Conseiller Municipal
- Monsieur Bruno GUERRA, Conseiller Municipal
- Monsieur Marc LAUNAY, Conseiller Municipal
- Madame Nathalie LOUVEL, Conseillère Municipale
- Madame Sylvie THOMAS-DURIER, Conseillère Municipale
- Monsieur Grégory DEBAUVE, Conseiller Municipal
- Monsieur Yann BURSTEIN, Conseiller Municipal
- Monsieur Yves MENEL, Conseiller Municipal
- Madame Françoise GUYOT, Conseillère Municipale
- Monsieur Philippe HERZOG, Conseiller Municipal

Les travaux de la Commission sont publics.

Madame Le Maire
Jeanne BECART.

